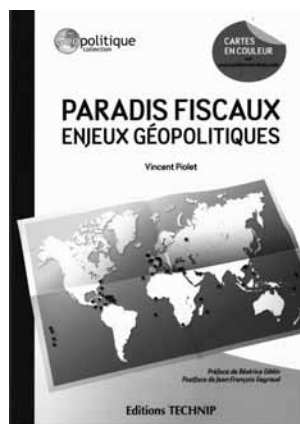


NOTES DE LECTURE

Vincent PIOLET
Préface de Béatrice Giblin
- Postface de Jean-François
Gayraud.
Paradis fiscaux, Enjeux
géopolitiques
(Éditions Technip, Septembre
2015, 120 p., 16 €)



Docteur en géopolitique, Vincent Piolet travaille dans une entreprise internationale. Il enseigne parallèlement la géopolitique et la géostratégie à Sciences Po Lille. Spécialiste de la question des paradis fiscaux et la criminalité financière, il nous livre ici une analyse du phénomène des paradis fiscaux sous un angle original, l'angle de l'analyse géopolitique.

On ne peut que partager l'opinion de l'auteur : « la finance *offshore* est au cœur du système financier international, et non à sa marge ». Vincent Piolet s'oppose à une vision étroite de la notion de paradis fiscal que cherchent à imposer les lobbies financiers. Les paradis fiscaux ne jouent pas seulement sur l'attrait d'une faible fiscalité, mais cherchent à valoriser toute une gamme d'activités. Au lieu de parler de paradis fiscal, il pourrait être plus pertinent de désigner ces systèmes par le terme de « territoires de complaisance ». La complaisance étant ici prise dans le sens « d'accorder des facilités excessives et répréhensibles ».

Cette approche contribue aussi à élargir l'analyse au-delà de la seule fiscalité. Les paradis fiscaux ne se

limitent pas à des opérations de détaxation, mais utilisent tous les leviers disponibles, comme le refus de la coopération administrative ou judiciaire, les montages juridiques complexes, les systèmes d'opacification des statuts des sociétés, la virtualisation des relations au sein des groupes et des institutions financières. Mécanismes sophistiqués qui interdisent tout contrôle effectif des pratiques financières.

Ces territoires de complaisance utilisent la loi de façon négative, ce qui intéresse le criminel souhaitant blanchir son argent, les grandes entreprises qui voient en l'impôt une simple variable devant être minimisée, les banques ou les assureurs qui recherchent une législation peu contraignante afin de contourner les règles prudentielles et créer des instruments financiers toujours plus risqués, mais à fort rendement.

Mais c'est par la dimension géopolitique de l'approche que l'auteur enrichit de manière probante l'analyse des paradis fiscaux. Il analyse bien comment le contrôle de paradis fiscaux permet à un État d'accroître la

NOTES DE LECTURE

souveraineté au détriment des autres États. Ainsi chaque grande puissance a son, ou plutôt ses paradis fiscaux. En contrôler un ou plusieurs permet d'acquiescer un pouvoir sur l'activité des flux financiers et donc tirer un avantage décisif dans la mondialisation. Dans ce livre, Vincent Piolet cherche à préciser via une grille de critères si un territoire présente les caractéristiques d'un paradis fiscal. Man et les îles anglo-normandes pour la Grande-Bretagne, le Lichtenstein pour l'Allemagne, Monaco pour la France...

Mais au-delà de ces exemples qui restent certainement anecdotiques, il faut voir que chaque grande puissance essaye d'organiser à son avantage la finance *offshore*. Elle développe à partir de là un double discours. À titre d'exemple, les tats-Unis et le Royaume-Uni. Ces deux pays ont réussi à maintenir la possibilité de créer chez eux des trusts anonymes ou des régimes fiscaux sur mesure pour les avoirs étrangers. Mais ils sont bien conscients qu'une telle pratique est devenue de moins en moins tolérable vis-à-vis de l'opinion publique. Il leur faut à la fois tenir un discours offensif de lutte contre les paradis fiscaux mais aussi répondre aux besoins de la finance *offshore* sous peine de voir s'affaiblir leurs positions

dans la mondialisation. Les grands pays sous-traitent alors les activités *offshores* les plus voyantes à des États à la souveraineté factice.

L'expansion des paradis fiscaux s'inscrit dans la logique de l'internationalisation de l'économie et du nouveau grand jeu des rivalités de pouvoir géopolitiques. Chaque puissance fonctionne avec ses propres zones de franchise. La définition même du paradis fiscal est un enjeu géopolitique. D'où les listes variables selon les organes émetteurs, comme se plaît à les décrypter Vincent Piolet.

En direction des non-spécialistes, illustré de dossiers concrets et de plusieurs cartes précises, cet ouvrage original intéressera le lecteur qui ne souhaite pas rester passif devant ces phénomènes. Les paradis fiscaux relèvent bien d'une construction politique qui peut être mise à bas. La nécessité d'assécher le financement du terrorisme, puis la gestion des conséquences de la crise économique de 2008 ont cependant réaffirmé la nécessité d'un contrôle plus strict. Les forums internationaux, les ONG et les sociétés civiles se mobilisent. D'où les reculs imposés dans la dernière période.

JEAN-CHRISTOPHE LE DUIGOU